



Résidence  
**DINAH  
FAUST**  
Eschau

**Livret d'accueil**



## Mot d'accueil de la Présidente :

*Vous venez d'arriver dans notre établissement,  
vous envisagez d'emménager,  
vous souhaitez mieux connaître la Résidence  
et ses services :*

*pour l'intérêt porté à notre structure,  
nous vous remercions.*

*Ce livret d'accueil vous présente  
la vie dans l'établissement et les prestations  
proposées aux résidents.*

*Sachez que si vous décidez de venir parmi nous,  
vous serez notre hôte et que l'ensemble du personnel  
sera à votre écoute pour rendre cette période de vie  
la plus agréable possible.*

*Merci de votre confiance.*

## SOMMAIRE

- 1) Présentation de la Résidence
- 2) Espace de vie et de liberté
- 3) Aménagement du logement et services proposés
- 4) Modalités d'admission
- 5) Les tarifs



## 1 - Présentation de la Résidence

La Résidence Dinah Faust a ouvert ses portes le 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Elle propose 25 logements :

- 21 T1bis de 38 m<sup>2</sup>,
- 3 T2 de 47 m<sup>2</sup>,
- 1 logement temporaire de 24 m<sup>2</sup>.

Située à 20 minutes de Strasbourg, la Résidence jouit d'un cadre verdoyant et calme à deux pas du centre et des commerces d'Eschau.



### **La Résidence, non médicalisée, accueille des seniors autonomes.**

Elle est gérée par une association à but non lucratif. Son principal objectif est de fournir aux personnes âgées un lieu et une qualité de vie qui préservent leurs repères et leurs habitudes antérieures. La Résidence est réservée aux retraités remplissant les conditions de ressources des plafonds de revenus du logement social. Les logements sont donc éligibles à l'aide au logement (APL).

Les résidents et les familles sont associés au fonctionnement de la Résidence par l'intermédiaire du Conseil d'Administration, du Comité Participatif et de la commission restauration.

Chacun se voit proposer un accompagnement individualisé le plus adapté possible à ses besoins avec un libre choix parmi les prestations offertes.

Les résidents conservent également le libre choix de leurs praticiens spécialisés. Des masseurs kinésithérapeutes, des podologues, des pédicures, des infirmières, des médecins interviennent au sein de la Résidence à titre libéral. Par ailleurs, un partenariat avec la Pharmacie d'Eschau est mis en place et assure une livraison gratuite des médicaments.

La résidence est ouverte du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre. Le personnel est présent de 7h à 21h et assure des astreintes de nuit.

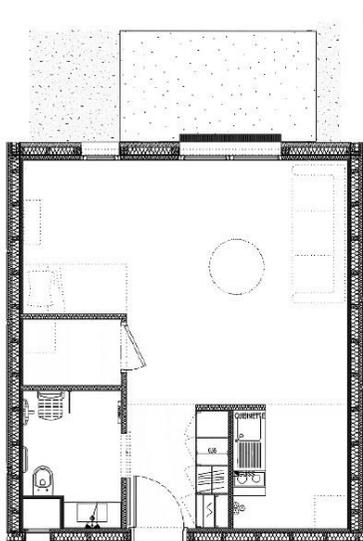
- **Le Responsable** aura pour principales missions :
  - La mise en œuvre du projet de vie sociale de la Résidence,
  - Le management du personnel de la Résidence,
  - La gestion administrative et financière de la Résidence,
  - L'animation et l'accompagnement des résidents,
  - Les relations avec les familles et l'environnement de la Résidence.
- **Les agents polyvalents** auront pour principales missions :
  - Etre particulièrement attentif aux résidents et assurer leur sécurité dans le respect de leur autonomie, en stimulant, autant que faire se peut, leurs capacités propres,
  - Confectionner et servir les repas,
  - Entretien des locaux communs,
  - Préparer et animer des activités quotidiennes organisées collectivement pour et avec les résidents,
  - Assurer les astreintes de nuit, à leur domicile (la personne d'astreinte intervient dans un intervalle de 10 minutes lorsque le résident déclenche son système de téléassistance).

Le personnel participe régulièrement à des formations professionnelles visant une amélioration constante de nos prestations. Le Responsable et l'ensemble du personnel sauront vous recevoir avec convivialité pour tout renseignement durant la préparation de votre admission, ainsi que durant tout votre séjour.

## 2 - Espace de vie et de liberté

La Résidence Dinah Faust c'est aussi un concept architectural original permettant de concrétiser le projet de vie sociale. **Le bâti, entièrement de plain-pied, se compose d'espaces privatifs et d'espaces communs conviviaux.** L'ensemble est accessible aux personnes à mobilité réduite, adapté à l'avancée en âge.

Chaque logement, de plain-pied et ouvrant sur l'extérieur, bénéficie :



- D'une kitchenette (plaque chauffante et évier) ;
- D'une salle d'eau ;
- Des équipements facilitant la vie dans le logement (cellier, placard, branchement pour machine à laver, branchement pour téléviseur, etc.) ;
- D'un branchement téléphonique et internet personnel, dont il règlera les communications et l'abonnement facturés par l'opérateur de son choix ;
- D'une terrasse qui prolonge l'espace de vie privée du résidant.

Les logements de catégorie T2 disposent d'une chambre supplémentaire.

**Ces logements individuels sont librement aménagés et décorés par les résidents, selon leurs goûts.**

Il vous est possible d'inviter ou de recevoir quiconque de votre famille ou de vos amis. Les visiteurs peuvent venir avec des animaux de compagnie s'ils ne présentent aucun risque sanitaire et de sécurité. Le résident peut également s'absenter à sa convenance pour un ou plusieurs jours.

### 3- Aménagement du logement et services proposés

#### Logement adapté à l'avancée en âge et à la sécurité des Résidents :

- Chaque logement est équipé d'une **salle de bain adaptée** (avec sol antidérapant, douche à l'italienne équipée d'un siège escamotable, WC et barres d'appui).
- La Résidence est équipée de **dispositifs de prévention des chutes** (comme main courante, barre d'appui, sol antidérapant) ;
- Les locaux collectifs répondent aux **normes d'ergonomie et de sécurité**, en vigueur pour les personnes à mobilité réduite.
- **Le système de téléassistance** installé à la Résidence garantit aux résidents une liberté de déplacement, en toute sécurité, dans le périmètre privé de la Résidence. Ce système de téléassistance permet aux résidents de signaler toute situation de danger quelle que soit leur localisation dans la Résidence ;

L'appel d'un résident en situation d'urgence est pris en compte 24h/24, dans un délai de dix minutes, par l'équipe de la Résidence.

#### Prestations de logement temporaire

Le logement temporaire est proposé aux personnes qui souhaitent essayer la Résidence en vue d'une entrée définitive. Il sert aussi à soulager une famille ou les « aidants » familiaux, à offrir un accueil transitoire suite à une hospitalisation, à loger une personne âgée dans une situation d'urgence, etc...

Il peut être loué d'une semaine à 6 mois.

L'accueil en logement temporaire comprend :

- La mise à disposition du logement meublé
- La fourniture et l'entretien du linge de maison
- 3 repas / jours
- L'entretien quotidien du logement.

Les résidents du logement temporaire ont accès à tous les espaces collectifs de la Résidence dans les limites posées par le Règlement de Fonctionnement.

## Accompagnement dans la vie quotidienne :

Le Responsable de la Résidence assure la bonne coordination des interventions autour de chaque résident. Il transmet toute information liée au fonctionnement de la Résidence, utile à la bonne coordination des prestations et soins des intervenants extérieurs.

## Animation, loisirs et vie sociale :

Tous les jours, les agents polyvalents proposent une activité (manuelle, sportive, cognitive, culturelle, etc.). Le programme des activités est réalisé en fonction des envies et intérêts des résidents. Le résident est libre d'organiser sa journée comme bon lui semble : de rester dans son logement, de se promener ou de participer aux différentes activités.



Des partenariats avec les multiples acteurs de la vie locale sont mis en place pour inciter les résidents à participer à la vie du village, pour ouvrir la résidence aux personnes extérieures et pour tisser des liens intergénérationnels.

## Prestations hôtelières :

- L'équipe de professionnels s'occupent de l'entretien des parties communes.
- **La Résidence propose également un service de restauration chaque jour de l'année.** Les repas sont pris collectivement dans la salle à manger. Le portage du repas dans le logement est proposé uniquement en cas de maladie du résident. La plus grande attention est apportée aux repas préparés dans l'établissement. **Tous les repas sont confectionnés sur place par notre équipe de cuisiniers selon des règles d'hygiène strictes.** Les menus sont élaborés par les cuisiniers et la diététicienne.

### **Petit déjeuner :**

7h30 / 9h

### **Déjeuner :**

12h / 13h30

### **Goûter :**

16h

### **Dîner:**

18h30 / 19h30



Chaque résident est sollicité pour participer à l'élaboration des menus, dans le cadre des commissions restauration. Selon sa demande et son envie, il lui est possible de préparer, à travers des temps « d'atelier participatif », des préparations culinaires.

Les menus sont affichés pour une semaine.

Le résident peut inviter les personnes de son choix au déjeuner et au dîner pris en commun. Un tarif « invité » affiché leur est alors appliqué.

## 4 - Modalités d'admission

Toute personne qui envisage son admission au sein de la Résidence peut demander à en faire une visite préalable auprès de la Responsable. Elle peut également obtenir, sur sa demande, les informations nécessaires pour effectuer son choix : livret d'accueil, projet de vie sociale, règlement intérieur, contrat d'habitation.

Un dossier d'inscription vous sera remis, que vous aurez à nous retourner dûment rempli, signé et accompagné des pièces demandées. La Responsable se tient à votre disposition pour l'obtention de renseignements complémentaires ou pour vous aider à accomplir cette démarche.

Après une visite par le demandeur et sa famille, l'attribution d'un logement est prononcée par la Présidente après avis de la commission d'attribution. L'adéquation entre les besoins, l'état de santé, le degré d'autonomie du résident et les moyens d'accompagnement de la Résidence est recherchée lors de cette commission.

Si le demandeur n'est pas le futur résident, il va de soi que ce dernier doit être d'accord pour son admission dans notre Résidence.

Un accueil personnalisé de chaque résident est organisé avec le Responsable ou un membre du personnel. Un trousseau de clés complet lui est remis et il bénéficie d'une boîte aux lettres individuelle. Le présent Livret d'accueil ainsi que le Projet de Vie Sociale, sont remis en même temps que le règlement de fonctionnement et sont expliqués au résident. Le contrat de bail et de services est présenté au résident puis signé.

L'accueil du nouveau résident par l'ensemble des personnels et résidents, est organisé dès les premiers jours de son arrivée.

## 5 - Les tarifs 2024

Type de logement	Redevances locatives	Charges mutualisées	Déjeuner du mois	TOTAL
T1 bis	587 €	684 €	330 €	1 601 €
T2, couple	621 €	931 €	660 €	2 212 €

Services optionnels :

Repas	
Matin	3 €
Soir	5 €
Repas invité	13 €

Les loyers évoluent annuellement selon l'indice des prix IRL. Le montant des charges mutualisées peut être réévalué chaque année par l'Association Résidence Dinah Faust lors d'un Conseil d'Administration. Le tarif des repas peut également être réajusté en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC) communiqué par l'INSEE.

Une facturation détaillée vous est remise pour le 5 de chaque mois (comprenant la redevance, les charges mutualisées et les services optionnels) à terme échu. Le paiement s'effectue mensuellement, pour le 10 du mois au plus tard. Le résident s'acquitte de sa facture, selon le mode de paiement de son choix.

**La résidence répond aux normes pour l'attribution de l'aide personnalisée au logement (APL)** qui permet d'aider le résident à payer sa redevance locative. La demande se fait auprès de la Caisse d'Allocations Familiales. Le montant de l'allocation, variable selon les ressources, sera déduit de la redevance mensuelle.

Pour votre confort, il est de rigueur de respecter les règles de vie de la Résidence définies dans le règlement de fonctionnement (calme, courtoisie, convivialité). L'ensemble du personnel reste à votre disposition et vous remercie d'avance pour votre respect.

## Contacts

Mylène LEBRAY, Responsable

Résidence Dinah FAUST

16 rue de le Place des fêtes

67114 ESCHAU

Téléphone : 03 88 14 19 16

Mail : [residence.dinahfaust@orange.fr](mailto:residence.dinahfaust@orange.fr)

Site internet : [www.residenceseniors.alsace](http://www.residenceseniors.alsace)

Membres financeurs :



AG2R LA MONDIALE

